

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**PROJET DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE IMMOBILIER CAMP GUEZO
A COTONOU**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

**TRAVAUX DE VIABILISATION DU SITE ET DE CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS DE STANDING VARIES AVEC UN CENTRE COMMERCIAL, UN
POOL HOUSE ET DES AIRES DE JEUX**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Résultats N° **007** / SImAU / DG / DO / DJ / SPM

RESULTATS DE L'EVALUATION DES OFFRES

AUTORITE CONTRACTANTE : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU)

OBJET : Dossier d'Appel d'Offres N°007 / SImAU / DG / DO / DJ / CPM du 24/04/ 2023

FINANCEMENT : BUDGET PROJET

Le présent a pour but de vous notifier les résultats de l'évaluation des offres et d'attribution provisoire de marché relatif aux travaux de construction du Complexe Immobilier CAMP GUEZO à Cotonou, qui se présentent comme suit :

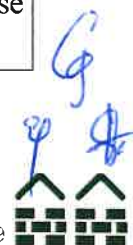
I- ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE :

Le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire du marché est le Groupement MATTA/MBTP pour un montant de **Soixante-dix-neuf milliards neuf cent soixante-huit millions quatre cent quarante mille quatre cent quatre (79 968 440 404) F CFA Hors Taxes**, pour un délai d'exécution de **trente (30) mois**.

II- OFFRES REJETEES ET MOTIFS :

Les soumissionnaires non retenus et les motifs du rejet des offres sont les suivants :

N°	Soumissionnaires	Motifs du rejet des offres
1	GROUPEMENT DOLMEN UK / DOLMEN DEVELOPMENT	Le soumissionnaire n'a pas satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres.
2	GROUPEMENT ITB NIGERIA / JULIUS	Le soumissionnaire a satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique et financière exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres. Toutefois, son offre n'est pas économiquement avantageuse pour le projet.



3	GROUPEMENT SOGEA SATOM/SOGEA MAROC	Le soumissionnaire a satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique et financière exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres. Toutefois, son offre n'est pas économiquement avantageuse pour le projet.
4	PNHG	Le soumissionnaire a satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres. Toutefois, son offre n'a pas été retenue car il a fait une déclaration incomplète et inexacte de son Plan de Charge en raison de plusieurs marchés en cours d'exécution non déclarés. En conséquence, conformément au point 7 (Plan de charge) de la sous-section C (Critère d'évaluation et de qualification), le Plan de Charge du soumissionnaire est jugé trop élevé et son offre a été écartée.
5	ACC	Le soumissionnaire a satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique et financière exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres. Toutefois, son offre n'est pas économiquement avantageuse pour le Projet
6	SGTM	Le soumissionnaire a satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique et financière exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres. Toutefois, son offre n'est pas économiquement avantageuse pour le Projet.
7	JET CONTRACTORS	Le soumissionnaire n'a pas satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres.
8	KAYSON	Le soumissionnaire a satisfait pour l'essentiel aux critères de qualification technique et financière exigés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres. Toutefois, son offre n'est pas économiquement avantageuse pour le Projet.
9	ACALIUM DEVELOPMENT	Le soumissionnaire a présenté une offre non conforme pour l'essentiel en raison du défaut de Garantie de soumission. Son offre a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire.

Enfin, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs garanties de soumission au siège social de la SImAU dès réception des présents résultats de l'évaluation des offres.

Fait à Cotonou, le 02 août 2023

Pour l'Autorité Contractante,
Le **Directeur Juridique**


Fabrice HOUEDE

